



service public d'eau potable

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU MARDI 14 JANVIER 2020 ORDRE DU JOUR

GESTION DE L'ASSEMBLÉE

- 1) Installation du Comité Syndical - Élection du Président.....2
- 2) Détermination du nombre de vice-Présidents.....4
- 3) Élection des vice-Présidents, membres du Bureau Syndical.....5
- 4) Délégation d'attributions consenties au Président.....6
- 5) Délégation d'attributions consenties au Bureau.....8
- 6) Exercice de la suppléance en cas d'empêchement du Président.....10
- 7) Désignations de représentants au sein des Commissions Locales de l'Eau des SAGE.....11
- 8) Désignation d'un représentant à l'EPTB Vilaine.....11
- 9) Désignation d'un représentant au CNAS.....12

QUESTIONS DIVERSES



service public d'eau potable

contact@eaudumorbihan.fr

Le Président

à

salutation_acteur nom_acteur prenom_acteur
adresse1_acteur

cp_acteur ville_acteur

Vannes, le 8 janvier 2020

OBJET : Comité Syndical du 14/01/2020
Convocation

PJ : 1 dossier
1 pouvoir

salutation_acteur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion d'installation du Comité Syndical de Eau du Morbihan le **mardi 14 janvier 2020 à 10 h 00**, dans nos locaux.

Vous trouverez, ci-joint, le dossier concernant cette séance, lors de laquelle seront élus le Président et les vice-Présidents.

Je vous remercie de bien vouloir informer mon secrétariat sur votre présence au Comité Syndical, soit par téléphone au **02-97-47-91-39**, soit par mail à **contact@eaudumorbihan.fr**.

Je vous prie d'agréer, salutation_acteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Aimé KERGUERIS.